L'édition 2024 du Printemps des internes a pour thème

« Plus vite, plus haut, plus fort - Ensemble »

Ce thème sera illustré par trois temps forts :

- le challenge qui se déroulera du lundi 18 au jeudi 21 mars à 12h00
- le défi qui se déroulera le jeudi 21 mars de 17h30 à 19h00
- le collectif connecté du jeudi 21 mars à 20h00 au vendredi 22 mars à 12h00

LE CHALLENGE



OBJECTIF

Il s'agit de réaliser une **production en lien avec le thème 2024**. Cette production peut être un dessin, une fresque, un flash mob, une chorégraphie, une chanson, une scénette, un poème, un slam, un montage photo ...



LE LIVRABLE

Une **vidéo** rendant compte de **la production** réalisée par les jeunes, illustrant **le thème de l'année** et valorisant **les jeunes et leur établissement**.

Pour ceux qui envisagent les productions suivantes : montage photos, fresque ou dessin, intégrer un fond sonore et/ou une mise en voix explicative afin de parfaire le résultat et le rendre compréhensible par et pour toutes et tous.

Le **logo du CNEAP Printemps des internes** doit être intégré à la vidéo et visible sur toute la durée de la vidéo en bas à droite (logo au format .png joint au mail d'envoi de ce vademecum).

Petit truc en + : Vous pouvez télécharger des musiques libres de droit sur https://www.auboutdufil.com

Attention : Si la musique choisie n'est pas libre de droit, YouTube bloquera la diffusion et toute la démarche entreprise par les élèves internes ne pourra pas être valorisée.



LE CADRAGE

Filmez en mode HORIZONTAL: mode paysage impératif

Veillez à un bon éclairage (pas de contre-jour, source de lumière suffisante, ...)

En intérieur, ne filmez pas plaqué.e contre un mur : il est préférable de créer une certaine perspective en toile de fond.



LE SON

Soignez le son de l'enregistrement!

Veillez à ce qu'il n'y ait pas de bruit parasite autour de vous.

Faites un essai et écoutez immédiatement pour contrôler que le son est bien enregistré et que son volume est correct et les propos bien audibles.

Si vous avez un micro, c'est encore mieux!





Le support vidéo aura une durée de 30 secondes à 2'30 minutes maximum.



LA VIDEO EST DANS LA BOITE 😉



Visionnez pour vous assurer que l'on entend bien, que le cadrage est bon et que les impératifs ci-dessus sont respectés!

Nommez votre vidéo du nom de l'établissement et de la commune (exemples : lycee st joseph bordeaux) et enregistrez-la au format mp4

POUR NOUS ADRESSER VOTRE VIDÉO, CLIQUEZ SUR LE LIEN CI-DESSOUS ET DÉPOSEZ VOTRE FICHIER

PRINTEMPS DES INTERNES CHALLENGE

DATE LIMITE <u>IMPÉRATIVE</u> DE DÉPÔT DE VOS VIDÉOS

JEUDI 21 MARS 2024 à MIDI

Bien entendu, vous pouvez déposer votre vidéo avant cette date 😉



La mise en ligne des vidéos sur la chaîne YouTube du CNEAP dans la playlist « Printemps des internes » aura lieu le jeudi 21 mars à partir de 20h00, le temps pour nous de les traiter.





Il s'agit de réaliser le défi qui sera mis en ligne dans la rubrique « Actualités » du site du CNEAP le jeudi 21 mars à 17h30



LE LIVRABLE

Une seule et unique photo rendant compte de la réussite du défi au format JPG (format JPG impératif)



LE CADRAGE

Photographiez en mode HORIZONTAL: mode paysage impératif

Veillez à un bon éclairage (pas de contre-jour, source de lumière suffisante, ...)

Veillez à la qualité de la prise de vue



MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LE JOUR J

Afin d'être opérationnels dès que vous aurez pris connaissance du défi à relever le jeudi 21 mars à 17h30 sur le site du CNEAP - et pour ne pas perdre une minute - prévoyez, dès à présent les éléments suivants :

- Un support de 2 x 1.50 m. (taille minimum requise) à 4 x 3 m. (taille maximum autorisée). Il peut s'agir, d'un drap, de feuilles de paperboard assemblées, ... mais attention, ce support doit être BLANC!
- Des feutres épais ou des tubes/bombes de peinture de plusieurs couleurs.



Contrôlez sa bonne qualité et son format

Nommez votre photo du nom de l'établissement et de la commune (exemples : lycee_st_joseph_bordeaux).

POUR NOUS ADRESSER VOTRE PHOTO, CLIQUEZ SUR LE LIEN CI-DESSOUS ET DÉPOSEZ VOTRE FICHIER

PRINTEMPS DES INTERNES DEFI

DATE LIMITE IMPÉRATIVE DE DÉPÔT DE VOTRE PHOTO

JEUDI 21 MARS 2024 à 19h00

Bien entendu, vous pouvez déposer votre photo dès que le défi est relevé 😉



La mise en ligne de la galerie de photos sous la forme d'une vidéo aura lieu sur la chaîne YouTube du CNEAP le jeudi 21 mars à partir de 20h, le temps pour nous de réaliser le montage et de l'intégrer.

LE COLLECTIF CONNECTÉ



OBJECTIFS

- Donner de la visibilité aux productions des élèves
- Créer une émulation au sein de chaque établissement
- Permettre l'établissement d'un classement!

Et pour connaître quels seront les critères de classement, il faut encore patienter ...

Un peu de suspense! Rendez-vous le lundi 18 mars pour en savoir +!